

MAIRIE DE CAJARC

46160



Téléphone 05 65 40 65 20

Télécopie 05 65 40 39 05

Courriel : mairie.cajarc@wanadoo.fr

CAJARC SERVICES – 2012

Ramassage des déchets par les employés communaux :

Déchets verts :

MARDI 10 JANVIER
 MARDI 14 FEVRIER
 MARDI 13 MARS
 Les MARDI 3 et 24 AVRIL
 Les MARDI 15 et 29 MAI
 Les MARDI 12 et 26 JUIN
 Les MARDI 10 et 24 JUILLET
 MARDI 14 AOUT
 Les MARDI 4 et 18 SEPTEMBRE
 MARDI 9 OCTOBRE
 MARDI 6 NOVEMBRE
 MARDI 11 DECEMBRE

Encombrants :

MARDI 31 JANVIER
 MARDI 28 FEVRIER
 MARDI 27 MARS
 MARDI 17 AVRIL
 MARDI 22 MAI
 MARDI 19 JUIN
 MARDI 17 JUILLET
 MARDI 21 AOUT
 MARDI 11 SEPTEMBRE
 MARDI 23 OCTOBRE
 MARDI 27 NOVEMBRE
 JEUDI 27 DECEMBRE

Ce service est **exclusivement réservé** aux personnes ne pouvant pas se rendre à la Déchetterie et **dans la limite de deux fagots par tournée** pour les déchets verts. Les déchets verts et les encombrants ne doivent être sortis que le jour du ramassage et déposés en limite de propriété et accessibles.

Vous devez impérativement vous inscrire à la Mairie avant le lundi midi, par téléphone au 05.65.40.65.20 ou par mail à accueil@cajarc.fr ou sur le site de la commune www.cajarc.fr. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous rappelons que tous les appareils électro-ménagers doivent être repris par les vendeurs qui doivent en assurer le recyclage.

Horaires d'ouverture de la déchetterie du SYDED (Syndicat Département d'Élimination des Déchets)

06.78.43.47.82

- Mardi et Samedi : 9h00 à 12h00
- Mercredi, jeudi et vendredi : 14h00 à 18h00
- Fermeture : Lundi, dimanche et jours fériés

Le SMIRTOM distribue, du mois d'avril au mois d'octobre, des sacs réservés aux déchets recyclables et des sacs pour les déchets ménagers. Vous pouvez les retirer en Mairie.

Le conseiller municipal délégué
 au SYDED et au SMIRTOM

François MARTINEZ

